



Aix en Provence le 09 Mars 2018

Hervé Guerrera

Conseiller Municipal

Mairie d'Aix-en-Provence

Monsieur le Commissaire-enquêteur

OBJET : Projet de liaison routière entre la RD9 et la RD65

Monsieur le Commissaire ;

Ce projet trouve sa justification dans 3 grandes extensions urbaines Beauvalle, Constance, Barida que nous allons examiner avant de conclure sur l'opportunité de cette liaison.

Si la densification du quartier de la **Beauvalle** s'inscrit dans une dynamique de **renouvellement urbain** cette opération, qui aurait pu entrer dans les critères de la ville durable et enfin doter la ville d'Aix-en-Provence d'un véritable éco quartier, pêche par une absence patente d'un volet **mobilité** digne de ce nom. Aucun Bus à Haut Niveau de Service, aucun effort sur les transports en commun ou les modes doux n'a été pensé dans cette rénovation urbaine. En conséquence le transfert modal pourtant indispensable dans un des quartiers de la ville des plus thrombosés, et donc des plus pollués, ne s'opèrera pas. Toute une partie de l'opposition s'est donc logiquement abstenue sur ce projet.

L'aménagement de la Constance et de Barida relève de **l'étalement urbain** dont nous ne cessons de payer les conséquences en termes de déplacements individuels, de saturation des réseaux, de retards, de pertes économiques et d'effets néfastes sur la santé. Pensés sans se soucier des déplacements collectifs ces zones d'aménagement du siècle dernier ont généré à l'entrée de nos territoires, nos villes, nos espaces commerciaux et industriels d'interminables files d'attente où l'on perd son temps, son argent et sa qualité de vie.



Constance et Barrida, bien que pensés dans un PLU qui se veut durable, n'échappent en rien à cette logique.

Encerclé par l'autoroute A8 la **Constance** se développe en contradiction et en dérogation de la loi Barnier qui interdit de construire dans une bande de 100 mètres d'une autoroute. Cet espace tout particulièrement enclavé avait fait d'ailleurs l'objet d'un aménagement différé. La ville prévoit à présent d'y implanter plus de 3 000 logements. Conséquence logique pour accéder il faut créer des voies nouvelles, partiellement réalisées à ce jour, là où il n'y en avait pas. Cette zone qui tourne le dos au quartier du Jas de Bouffan duquel il est coupé par l'infranchissable mur autoroutier ne peut trouver qu'une échappatoire au Sud. La liaison RD9 – RD 65 est un maillon de ce qui n'est finalement qu'une sortie de secours tant l'enclave de la Constance est un non-sens urbanistique auquel nous nous sommes, dès sa conception, opposé.

Barida, ou plutôt le projet Barida s'installe, non loin de l'Arc, à l'entrée de la plaine agricole des Milles. Il vient torturer une forme urbaine qui n'a jamais été autant mis à mal depuis l'arrivée de l'actuelle majorité. Il sacrifier de nouveaux espaces agraires et de bonnes terres arables. Implanter à plusieurs kilomètres de tout centre de quartiers ou de villages des centaines de logements relève, là encore, de logiques d'un autre temps. Si un parking relais pour arrêter les voitures aux portes de la ville est prévu dans cette opération ce qui est une excellente chose, créer, totalement en dehors de la ville de nouveaux logements par centaines dans un éco système déjà mis à mal et, comme le montre les études d'impact, des plus fragiles est une nouvelle aberration urbanistique que nous condamnons.

Le projet de liaison nouvelle n'est donc que la résultante d'opérations soit inachevées, soit néfastes au regard des impératifs de la ville durable. Condamnant les opérations, nous ne pouvons que rejeter la liaison mais nous voulons aussi examiner les conséquences du projet pour ce qu'il est.

Toute nouvelle voirie qui n'est pas exclusivement réservée aux transports en commun est un formidable appel d'air pour la voiture et son cortège de pollutions. Nos villes sont en train de



péricliter sous l'asphyxie automobile qui touche au premier chef les plus faibles d'entre nous et anticipe les décès par dizaines de milliers.

Ainsi il est particulièrement surprenant de lire, dans l'étude d'impact (Résumé non technique Page 16) à propos de la qualité de l'air que « *la mise en service de la liaison RD65-RD9 (horizon 2018, 2020 et 2035), n'entraîne pas d'augmentation notable des émissions polluantes.* ». Une assertion tout particulièrement péremptoire que la réalité ne manquera pas de venir invalider dans des quartiers Sud tout particulièrement touchés et par la saturation automobile et par la pollution de l'air.

Et cette liaison est aussi et dans un espace et contraint et à l'éco système déjà très malmené par les balafres autoroutières une nouvelle étape de l'artificialisation des sols qui a tant produit de dégâts, voire hélas de drames, lors d'épisodes climatiques extrêmes dont l'histoire nous apprend cruellement qu'il faut les anticiper, sans compromis aucun, bien en amont de leurs apparitions.

Pour toutes ces raisons basées sur l'intérêt économique et sanitaire des populations actuelles comme sur le droit des générations futures nous vous demandons, Monsieur le Commissaire enquêteur de rendre un avis négatif sur ce projet de liaison.

Hervé GUERRERA